

**FICHE D'INSCRIPTION
ENSEIGNANTS MENTORÉS
AU SECONDAIRE ET À L'ÉDUCATION DES**

Nom : _____

Prénom : _____

École/Centre : _____

Degré : _____

Légalement qualifié Oui Non

Champ d'enseignement /spécialité:

Adaptation scolaire ECR

Anglais Univers social

Education physique Informatique

Musique Autres

Arts plastiques Francisation

Français Suppléance rég.

Maths/sciences Danse / Arts

Je désire poser ma candidature pour le programme de mentorat de la CSTL.

J'accepte que l'on m'attire un mentor

- d'une autre école/centre oui / non

- d'un autre champ/spécialité oui / non

J'ai déjà établi un contact avec le mentor suivant:

Signature : _____

Date : / /

J'ai pris connaissance de cette candidature et une compensation sera prévue à la tâche du mentoré retenu.

Nom de la direction : _____

Signature : _____

Date : / /

Fiche d'inscription à faire parvenir à Pascal Lapierre aux Services éducatifs aux jeunes..

Date limite : 14 septembre 2018

Programme de mentorat au secondaire et à l'éducation des adultes

Offre aux
enseignants en
début de carrière

2018-2020



400, avenue Saint-Charles
Vaureuil-Dorion (Québec) J7V 6B1
Téléphone : 514 477-7000
Soulanges (sans frais) : 450 267-3700



Dans le cadre de l'implantation du plan d'accueil, d'intégration et d'insertion professionnelle de la CSTL, nous sommes à la recherche d'enseignants en début de carrière (mentorés) qui souhaiteraient être accompagnés dans leur développement professionnel par un enseignant expérimenté (mentor). Le programme de mentorat vise à soutenir le développement professionnel de l'enseignant et non à évaluer sa prestation de travail. Il se distingue ainsi de la démarche d'appréciation du rendement assumée par la direction d'école.

Profil du mentoré

Un enseignant à contrat ou en poste qui a moins de 5 ans de pratique (priorité aux enseignants légalement qualifiés) et qui :

- A la volonté de s'engager dans son développement professionnel, en étant accompagné par un mentor;
- A la volonté de s'engager dans le programme de mentorat pour un maximum de deux ans;
- Reconnaît être le premier responsable de la réussite de son insertion professionnelle;
- Est ouvert à reconsidérer certaines idées, stratégies ou méthodes;
- A un souci de l'éthique professionnelle, notamment au regard du respect de la confidentialité;
- Est disponible.

Rôle du mentoré

- Participer aux rencontres avec son mentor;
- Préciser ses préoccupations et ses attentes;
- Échanger avec son mentor sur ses réussites et ses difficultés ainsi que sur les moyens pour les surmonter;
- Développer des comportements éthiques et professionnels;
- Respecter son engagement;
- Adopter une posture adéquate au regard de l'éthique professionnelle, notamment au regard du respect de la

Déroulement et modalités

- Durée maximale de deux ans;
- Jumelage avec un mentor dès la rentrée scolaire 2018-2019;
- Rencontres annuelles de réseautage avec d'autres mentorés;
- Première année: l'équivalent de deux jours de libération pour les rencontres mentor / mentoré;
- Deuxième année: l'équivalent d'une journée de libération pour les rencontres mentor / mentoré;
- Une compensation sera reconnue à la tâche complémentaire :
 - 30 minutes par cycle de 9 jours (secteur jeunes)
 - 10 heures (secteur adultes)

Pour en savoir plus

Visionnez ou lisez les témoignages de mentorés à l'adresse suivante:

<http://insertionpro.mongroupe.ca/mentorat/temoignages/>

Pour s'inscrire

- Prendre connaissance du programme de mentorat, du profil des mentorés et de ses responsabilités;
- Voir sa candidature retenue dans l'école selon les places et le financement disponibles;
- Remplir et acheminer la fiche d'inscription à votre direction, au plus tard le 14 septembre 2018;
- Signer une entente mentorale dans le cadre du programme.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à rencontrer un mentor de votre école ou joindre Pascal Lapierre aux Services éducatifs aux jeunes

Poste : 1361

Courriel : pascal.lapierre@cstois-lacs.qc.ca